

## CP - Un nouvel écran interactif pour consulter l'affichage légal

La Ville de Colmar innove une nouvelle fois en mettant en place de nouveaux outils, l'objectif étant de répondre et de s'adapter à **l'évolution des usages et des attentes des citoyens.**

C'est dans ce cadre qu'un **écran interactif** vient prendre place sur la façade de la mairie, à droite de l'entrée située place de la mairie, pour offrir une nouvelle expérience de **consultation des informations d'affichage légal.**



**Consultable 24h/24 et 7j/7**, les informations y sont organisées **par thématique**, avec une fonction zoom en assurant la conformité des normes PMR.

Les informations concernent par exemple le domaine public (environ 1 700 arrêtés publiés en 2020 relatifs au stationnement, l'occupation et la réglementation), l'urbanisme (dépôts et décisions) ou encore les comptes rendus des Conseils municipaux.

### CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse  
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33  
lucie.hamon@colmar.fr